



RAPPORT DE PRESENTATION DES PROPOSITIONS DU BUDGET PRIMITIF 2024

Préambule :

La préparation budgétaire est basée sur les réflexions de l'ensemble des services de la ville en lien avec les élus.

Des séances de relecture ont eu lieu pour comprendre les demandes et leurs impacts pour l'année 2024.

Cette présentation synthétique du budget 2024 reprend les grands thèmes de cette élaboration.

VUE GENERALE :

Schématisation des composantes et équilibre des 2 sections – budget 2024

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
D E P E N S E S	Dépenses réelles : 20 463 477,46 €	Dépenses réelles : 13 016 060 €
	Dépenses d'ordre : 1 860 310 €	Dépenses d'ordre : 739 101 €
	Autofinancement : 391 338,54 €	Restes à réaliser : 2 680 206,34 €
	22 715 126 €	16 435 367,34 €
R E C E T T E S	Solde exécution R002 : 881 185 €	Autofinancement : 391 338,54 €
	Recettes réelles : 21 433 840 €	Affectation résultat : 1 536 386,35 €
		Recettes réelles : 3 923 376,92 €
		Recettes d'ordre : 2 199 310 €
		Restes à réaliser : 4 656 513,96 €
	Recettes d'ordre : 400 101 €	Solde d'exécution : 1 418 630,57 €
		Emprunt à réaliser : 2 309 811 €
22 715 126 €	16 435 367,34 €	

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Rappel des données du BP2023 et des mesures du Rapport d'Orientations Budgétaires pour 2024 et propositions budgétaires BP2024

Recettes de fonctionnement					
	BP 2023	Prospective ROB 2024	PROPOSITIONS BP 2024	BP2024 / BP2023	BP2024 / DOB2024
Atténuations de charges (chap 013)	16 000	18 000	18 000	12,50%	0,00%
Produits des services (chap 70)	1 887 790	1 912 910	1 912 910	1,33%	0,00%
Impôts et taxes (chap 73)	14 373 536	14 628 010	14 461 710	0,61%	-1,14%
<i>Produit des taxes directes et roles supplémentaires (art 73111 et 7318)</i>	8 998 697	8 256 300	8 090 600	-10,09%	-2,01%
<i>Fiscalité transférée (art. 73221)</i>	538 604	538 600	538 600	0,00%	0,00%
<i>autres taxes</i>	4 836 235	5 833 110	5 832 510	20,60%	-0,01%
Dotations (chap 74)	5 072 303	4 854 070	4 854 070	-4,30%	0,00%
Autres produits de gestion courante (chap 75)	227 350	175 900	175 900	-22,63%	0,00%
Total des recettes de gestion	21 576 979	21 588 890	21 422 590	-0,72%	-0,77%
<i>Produits financiers (chap 76)</i>	300	250	250	-16,67%	0,00%
<i>Produit des cessions d'immobilisations (art 775)</i>	0	0	0	#DIV/0!	
<i>Produits exceptionnels (chap 77 hors 775)</i>	1 000	1 000	1 000	0,00%	0,00%
<i>Reprise sur provisions (Art. 7817)</i>	21 400	10 000	10 000	-53,27%	0,00%
Total recettes d'exploitation	22 700	11 250	11 250	-50,44%	0,00%
Total des recettes réelles de fonctionnement	21 599 679	21 600 140	21 433 840	-0,77%	-0,77%
Opérations d'ordre de transfert entre section (Chap 042)	477 532	356 100	400 101	-16,21%	12,36%
Résultat d'exploitation reporté	436 895	0	881 185	101,69%	
Total	22 514 106	21 956 240	22 715 126	0,89%	3,46%

Détail des recettes de fonctionnement

Atténuations de charges (chap 13) : 18 000 €

- concerne les compensations ou remboursements de charges « maladie » (CPAM, IRCANTEC) en lien avec les salaires et charges, en hausse de +12,50% en vertu du réalisé des exercices antérieurs mais toutefois une prévision budgétaire qui reste difficile à appréhender.

Produits des services (chap 70) : 1 912 910 €

- la vente de produits par le contrat de panneaux photovoltaïques
- les concessions de cimetière,
- les droits de stationnement (parking régie ST, taxi...)
- les redevances d'occupation du domaine public et autres redevances (droits de voirie, terrasses, panneaux publicitaires, place de marché, emprise bungalow commercial ou palissade de chantier...)
- les prestations et droits à caractère :
 - culturel (Bibliothèque, Conservatoire et Musée),
 - sportif et loisirs (adhésion sport, accueil loisirs),
 - enseignements (études surveillées, restauration, pré et post scolaire),
 - en direction de la jeunesse (participation à l'organisation de séjours)
- les redevances pour occupation de locaux
- autres prestations de service (sanisettes, autre location)
- le remboursement pour la mutualisation des personnels ville et CACPB

Les produits des services sont légèrement en hausse de +1,33% par rapport au BP2023. La plupart des redevances du domaine public sont indexées chaque année. Les redevances des services culturels (comprenant l'Ecole de musique, la bibliothèque, le Musée, le marché de Noël) et celles liées au périscolaires et enseignements (études surveillées, restauration, centres de loisirs) sont maintenues à l'identique.

Toutefois, les prévisions énoncées au DOB2024 sont maintenues.

Impôts et taxes (chap 73) : 14 461 710 €

- contributions directes (taxe habitation sur les résidences secondaires, taxe sur le foncier bâti, taxe sur le foncier non bâti)
- contribution compensatrice de la CACPB
- fonds de solidarité des communes IDF
- fonds de péréquation intercommunal et communal (FPIC)
- fond national de garantie individuelle des ressources (FNGIR)
- taxe sur la consommation finale d'électricité (TCCFE)
- taxe aux droits d'enregistrement (TADE)

Les impôts et taxes ont augmenté de +0,61% par rapport au BP2023 du fait de l'augmentation des bases fiscales de 3,8%. Toutefois, en légère baisse de -1,14% par rapport au DOB2024 qui prévoyait un calcul en octobre 2023, avec une inflation forte à 5,8%.

Dotations (chap 74) : 4 854 070 €

- dotations forfaitaires des communes
- dotation de solidarité urbaine et de cohésion sociale (DSU)
- dotation nationale de péréquation (DNP)
- FCTVA sur dépenses de fonctionnement sur le bâtiment et la voirie

- dotations de l'Etat (politique de la ville, développement sport et santé, en faveur des bibliothèques et de la culture)
- subventions pour l'utilisation des gymnases
- participations des communes aux frais de scolarité
- participation CAF aux activités périscolaires
- dotations de compensation de la réforme de la TP
- allocations compensatrices de la taxe habitation et taxe foncière bâtie et non bâtie
- dotations aux titres sécurisés

Les dotations ont diminué de -4,30% par rapport au BP2023. Le BP2023 comprenait une prévision budgétaire de 350 000 € concernant le filet de sécurité, non renouvelée en 2024.

En revanche, les prévisions énoncées au DOB2024 sont maintenues.

Autres produits de gestion courante (chap 75) : 175 900 €

- loyers sur les logements, sur les jardins familiaux.
- loyers sur les bâtiments communaux,
- location temporaire de salles.
- indemnités journalières sur revenus du personnel
- le remboursement d'assurance sur sinistres

Les autres produits de gestion courante ont diminué de -22,63% par rapport au BP2023. Le BP2023 comprenant une prévision budgétaire exceptionnelle de 59 000 € concernant l'excédent comptable de l'association Le Nid Longchaumois.

En revanche, les prévisions énoncées au DOB2024 sont maintenues.

Produits financiers (chap 76) : 250 €

- intérêts sur le Leg Troquet 200 €
- intérêts sur parts sociales 50 €

Produits exceptionnels (chap 77) : 1 000 €

- annulations de mandats sur exercices antérieurs

Reprise sur provisions (chap 78) : 10 000 €

- procédure de reprise sur provisions pour dépréciations des créances douteuses

Le BP2024 ne comprend que 10 000 € (au lieu de 21 400 € en 2023), soit une diminution de -53,27% par rapport au BP2023, car le stock de provisions est à ce jour jugé suffisant.

Résultat d'exploitation reporté (R002) : 881 185 €

- sur la part du résultat cumulé de la section de fonctionnement estimé provisoirement à 1 357 515,79 €, il est gardé la somme de 881 185 € pour équilibrer la section de fonctionnement.

Détail des recettes concernant les opérations d'ordre : 400 101 €

- les travaux en régie
- les amortissements des subventions.

RESUME SUR LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT :

Dans le cadre de l'élaboration du budget 2024, les prévisions de recettes de fonctionnement ont été ajustées :

- au cas par cas en ce qui concerne les produits des services, taxes et dotations ajustées raisonnablement en fonction du réalisé 2023 et en vertu des informations disponibles de la loi de finances 2024 couplé par un travail d'évaluation des taxes et dotations avec un prestataire extérieur.
- un relèvement des bases fiscales de 3,8%
- une section de recettes de fonctionnement (le compte R002) soutenu par une affectation provisoire du résultat de l'exercice 2023 pour la somme de 881 185 €

L'ensemble prévisionnel a été arrêté pour le montant total de 22 715 126 €, soit +0,89% par rapport au BP2023 et +3,46% par rapport au DOB 2024.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Rappel des données du BP2023 et des mesures du Rapport d'Orientations Budgétaires pour 2024 et propositions budgétaires BP2024

Dépenses de fonctionnement					
	BP 2023	Prospective ROB 2024	PROPOSITIONS BP 2024	BP2024 / BP2023	BP2024 / DOB2024
Charges à caractère général (chap 011)	6 613 925	5 891 770	5 989 392	-9,44%	1,66%
Charges de personnel et frais assimilés (chap 012)	11 860 000	12 300 000	12 300 000	3,71%	0,00%
Autres reversements (autres art 739)	0	0	0		
Atténuation de produit (chap 014)	0	0	0		
Autres charges de gestion courante (chap 65)	1 678 061	1 705 890	1 727 555	2,95%	1,27%
Contingents et participations obligatoires (art 655)	283 110	295 530	293 530	3,68%	- 0,68%
Subventions versées (art 657)	1 083 361	1 091 000	1 098 245	1,37%	0,66%
Autres charges de gestion courante (art 65 hors 655 et 657)	311 590	319 360	335 780	7,76%	5,14%
Total des dépenses de gestion courante	20 151 986	19 897 660	20 016 947	-0,67%	0,60%
Intérêts de la dette (art 66111)	338 500	419 000	419 000		
Intérêts courus non échus – ICNE (art 66112)	5 000	5 000	5 000	23,78%	0,00%
Autres charges financières (autres articles chap 66)	1 100	1 530	1 530		
Charges exceptionnelles (chap 67)	6 000	6 000	6 000	0,00%	0,00%
Dotations aux provisions (chap 68)	23 000	15 000	15 000	-34,78%	0,00%
Sous-total charges d'exploitation	373 600	446 530	446 530	19,52%	0,00%
Total des dépenses réelles de fonctionnement	20 525 586	20 344 190	20 463 477	-0,30%	0,59%
Amortissements - opération d'ordre de transfert entre section (chap 042)	1 817 284	1 794 330	1 860 310	2,37%	3,68%
Virement section d'investissement (chap 023)	171 246	378 500	391 339	128,52%	3,39%
Total	22 514 116	22 517 020	22 715 126	0,89%	0,88%

Détail des dépenses de fonctionnement

Les charges à caractère général (chap 011) : 5 989 392 €

Concerne le fonctionnement des services sur :

- les fournitures et consommables, les fluides et énergie (eau, gaz, électricité, carburants, fioul...), la gestion et maintenance du chauffage des bâtiments,
- les prestations de service diverses, le service de la restauration,
- les travaux concernant l'entretien du patrimoine : voiries et bâtiments,
- l'entretien des espaces verts et la propreté urbaine,
- la maintenance informatique,
- les interventions en faveur du sport, des scolaires, de l'enfance et de la jeunesse, musée, bibliothèque et la micro folies,
- l'état civil et affaires générales de tout ordre, la police municipale,
- les contrats, conventions ou de commandes diverses sur l'entretien, la maintenance, la vérification réglementaire, la réparation...,

Les charges à caractère général sont en diminution de -9,44% par rapport au BP2023 du fait d'une prévision budgétaire 2024 sur l'ensemble des fluides (eau, électricité, chauffage, géothermie, télécom) redevenue censée, malgré une augmentation du coût électricité annoncée début 2024.

Toutefois, ces charges restent en augmentation de +1,66% par rapport au DOB2024. D'une manière générale, il en résulte que les services constatent que les tarifs sur les fournitures tertiaires et industrielles dépendantes des matières premières restent encore sur un niveau haut. Enfin, le budget du service Bâtiment prend en compte un ensemble de crédits supplémentaires pour des mesures réglementaires (contrôles, mise aux normes).

Les charges de personnel et frais assimilés (chap 012) : 12 300 000 €

Les charges de personnel et frais assimilés concernent tous les salaires et charges sociales, les cotisations d'assurance du personnel et organismes sociaux ainsi que les frais liés à la médecine du travail.

Elles prennent en compte également :

- les mesures de reclassement, les évaluations concernant les avancements de grades ou d'échelons,
- les éventuelles revalorisations du SMIC.
- la souscription d'une garantie de maintien de salaires.
- les embauches (postes vacants ou à renouveler suite à un départ)

Ces dépenses augmentent de +3,71% par rapport au BP2023 du fait de l'augmentation des salaires (augmentations successives du point d'indice). Toutefois, le DOB 2024 a bien mesuré ces informations, les prévisions énoncées au DOB2024 sont maintenues.

Les autres charges de gestion courante (chap 65) : 1 727 555 €

Les autres charges de gestion courante représentent 3 parties et d'une manière schématique, elles comprennent :

D'une part :

- le versement de contributions diverses notamment au SDIS, aux associations, à la régie culturelle

D'autre part :

- les indemnités et cotisations des élus

Et enfin, des redevances ou droits divers tels que :

- les droits d'exploitation des licences ou logiciels informatiques,
- l'accompagnement de projets de jeunes et remboursement de trop perçu aux familles
- l'inhumation d'indigents
- les abonnements et frais de gestion divers

Les autres charges de gestion courante augmentent de 2,95% par rapport au BP2023 et le BP 2024 est en légère hausse de +1,27% par rapport au DOB 2024.

Il en résulte que les contributions (SDIS) et participations (subventions aux associations) sont légèrement à la hausse (+2%). Les indemnités des élus sont légèrement réévaluées également car elles suivent aussi l'augmentation du point d'indice. Enfin, les redevances pour utilisation de logiciels sont fortement en hausse +65% dues à la revalorisation contractuelle émise par chaque éditeur.

Les charges financières (chap 66) : 425 530 €

Elles représentent :

- les intérêts de la dette et les intérêts courus non échus pour 424 000 €.
- les frais divers à caractère financier pour 1 530 €

Les charges financières sont en augmentation de +23,78% par rapport au BP2023 du fait de la prise en compte d'un nouvel emprunt contracté en décembre 2023. La mise à jour de l'état de la dette par un prestataire extérieur est en cours de saisie.

Le DOB 2024 a identifié ces informations, les prévisions énoncées au DOB2024 sont maintenues.

Les charges exceptionnelles (chap 67) : 6 000 €

Elles représentent :

- une provision éventuelle pour les annulations de titres sur exercices antérieurs

Les provisions pour risques (chap 68) : 15 000 €

- Ces provisions constituent une charge pour créances douteuses (provision à payer selon une liste de créances non recouvrées, à déterminer en fin d'exercice comptable).

Les provisions pour risques de dépréciations de créances douteuses sont en diminution de -34,78% par rapport au BP2023 du fait que le stock déjà provisionné serait suffisant.

Détail des dépenses concernant les opérations d'ordre : 1 860 310 €

Elles sont constituées :

- des dotations aux amortissements,
- des quotes-parts des subventions amorties pour 2024.

Les opérations d'ordre représentent une augmentation de +2,37% par rapport au BP2023 du fait de s'assurer d'une part du passage des écritures suivant l'état d'inventaire et d'autre part d'une marge supplémentaire pour les amortissements qui seront comptabilisés en cours de l'année 2024 au prorata temporis suite aux dispositions de la M57. Elles sont en augmentation de +3,68% par rapport au DOB2024 du fait que le DOB a été calculé sur une base estimative (sans l'exercice comptable 2023 achevé).

Enfin le virement à la section de fonctionnement est de 391 339 €.

RESUME SUR LES DEPENSES FONCTIONNEMENT :

Dans le cadre de l'élaboration du budget 2024, les prévisions de dépenses de fonctionnement ont été ajustées :

- au cas par cas avec chaque service
- l'appel à un bureau d'études pour connaître l'impact du coût de l'énergie pour prévoir les évaluations financières.

Au global, les dépenses de fonctionnement ont augmenté de +0,89% € par rapport au BP2023 et cette augmentation n'est que +0,88% par rapport au DOB 2024.

Ce qui ressort globalement c'est une gestion des fluides (énergies) qui reste forte, une augmentation des salaires et charges (par l'augmentation réglementaire du point d'indice) et de l'augmentation des besoins du service Bâtiment dans le cadre des contrôles et mise aux normes à établir.

CONCLUSION SUR LA SECTION FONCTIONNEMENT 2023

Pour équilibrer la section de fonctionnement, il est proposé d'affecter 881 185 € de l'excédent de fonctionnement 2023 évalué à 2 417 571,35 €.

Il a été demandé au conseil municipal d'affecter d'une manière provisoire l'excédent de la section de fonctionnement soit 1 536 386,35 € pour permettre de soutenir les investissements.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Rappel des mesures envisagées au DOB 2024 et propositions BP2024

Dépenses d'investissement		
	DOB 2024	PROPOSITIONS BP 2024
Dotations et fonds divers (Chap 10)	0	0
Subventions d'investissement versées (chap 13)	0	0
Dépenses d'équipement (art 20, 21, 23, 204)	8 993 000	11 189 330
Remboursement capital de la dette	1 816 800	1 816 730
Autres immobilisations financières (chap 27)	10000	10 000
Reste à réaliser (hors PPI)	3 091 500	2 680 206
Total des dépenses réelles d'investissement	13 911 300	15 696 266
Total des dépenses d'ordre d'investissement		739 101
Total des dépenses réelles d'investissement	13 911 300	16 435 367

Les restes à réaliser en dépenses correspondent à l'ensemble des engagements de commande restants et maintenus par les services. Ils représentent le montant total de 2 680 206 € et ils sont donc à refinancer dans la section d'investissement.

La liste de ces engagements est en annexe de ce document.

Dans le cadre de la poursuite des investissements, le BP 2024 présente un montant global de 11 189 330 €. Le détail par services est en annexe de ce document.

En tenant compte des opérations d'ordre, la section investissement dépenses s'arrête à 16 435 367,34€

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Rappel des mesures envisagées au DOB 2024 et propositions BP2024

Recettes d'investissement		
	DOB 2024	PROPOSITIONS BP 2024
FCTVA (art 10222)	500 000	500 000
Taxe d'urbanisme (art 10223 à 10226)	80 000	150 000
Subventions perçues liées au PPI (chap 13)	1 604 300	2 653 376
Emprunt à réaliser	2 180 000	2 309 811
Autres subventions	-	130 000
Dépôts et cautionnements	10 000	10 000
affectation du résultat prev fonct	224 000	1 536 386
cession de terrain	480 000	480 000
Total des recettes d'ordre d'investissement	1 794 000	2 199 310
Solde d'exécution investissement	1 790 000	1 418 631
Restes à réaliser	5 249 000	4 656 514
Virement à la section d'investissement		391 339
TOTAL	13 911 300	16 435 367

Les restes à réaliser en recettes correspondent à l'ensemble des engagements de subventions obtenues et restantes à percevoir en fonction de l'avancée des projets. Ils représentent le montant total de 2 156 514 € et également un engagement sur la signature d'un contrat d'emprunt en décembre 2023. Ils sont également à représenter dans l'équilibre de la section d'investissement.

La liste de ces engagements de recettes est en annexe de ce document.

ANNEXES :

- Liste des restes à réaliser en dépenses
- Liste des restes à réaliser en recettes

- Liste des projets BP 2024 en investissement par services (dépenses – recettes)